CANDIDATURE

d'Union Républicaine, Démocratique et Sociale.

CHERS CONCITOYENS,

L'actualité.

Au lendemain du scrutin portant sur la lointaine élection du futur Président de la République, un problème tout différent vous est posé : **Qui** allez-vous envoyer **utilement** à la Chambre des Députés pour **vous** représenter, **vous** défendre, **vous** aider, exprimer **vos** aspirations? Pour reprendre la formule à la mode : cette fois c'est bien **vous** que cela concerne (et non « le Pouvoir! »).

Pourquoi voter pour moi ?

Vous n'avez pas besoin de longs discours. Vous me connaissez et c'est en toute familiarité et simplicité que je vous dis :

« Si vous croyez que je suis le plus apte à rendre des services à la collectivité, et à vous-mêmes, par mon travail, mon expérience et mes capacités, **votez pour moi.**

« Si vous continuez à ne pas vouloir courir les aventures et les risques de l'inconnu et de l'incertain, confirmez-le en **votant pour moi.**

« Si vous ne voulez pas que le Pouvoir suprême soit isolé au milieu de serviteurs tous dociles et muets.

« Si vous voulez le contre-poids d'un Parlement raisonnable et clairvoyant.

« Si vous ne voulez pas diminuer **à vos seuls dépens** les moyens que j'ai de « servir » l'intérêt général avec toute l'autorité que me confère le mandat parlementaire, **votez pour moi** ».

Un élu... mais non un politicien.

Certes, vous ne connaissez pas seulement en moi l'homme qui, totalement indépendant de tout intérêt privé, consacre depuis des années sa vie au seul service de l'intérêt public, comme enseignant ou comme élu.

Vous connaissez aussi mes idées de liberté et de progrès social auxquelles je suis resté constamment fidèle à travers la politique. Elles m'ont **toujours** conduit vers le plus vaste **Rassemblement** que l'actualité impose plus que jamais, entre toutes les forces « Républicaines, Démocratiques et Sociales ».

Mais, j'ai toujours tenu à l'indépendance, c'est-à-dire à ne dépendre que de ma conscience et non des consignes de dirigeants irresponsables. C'est ainsi que je me suis dès l'origine, engagé devant mes électeurs à ne jamais aliéner ma liberté personnelle de vote.

Cela m'a permis d'approuver dans le passé certaines actions, mais aussi d'en désapprouver d'autres, n'hésitant ni à censurer le Gouvernement ni à voter contre des dispositions fiscales, économiques ou financières, telles que celles qui contrevenaient aux engagements pris à l'égard des Anciens Combattants ou de l'Agriculture, ou qui détournaient les fonds destinés à améliorer les **maigres ressources des personnes âgées** et **l'insuffisante retraite des vieillards** de toutes professions.

Comme rapporteur des **lois sociales** à l'Assemblée Nationale (y compris l'élimination des écarts de salaires), je suis souvent monté à la Tribune pour exiger du Gouvernement des réalisations et non des promesses, tant à l'égard des travailleurs de toutes catégories et des familles que pour soulager le sort des déshérités, et de tous ceux que l'âge écarte de la vie active, ainsi que des jeunes à qui il faut largement ouvrir des carrières profitables à eux-mêmes et à la Nation.

Une saine gestion dans l'intérêt de la collectivité tout entière.

Contribuables ! J'ai rédigé le rapport qui traite à fond de la réforme fiscale par la suppression de tous les impôts déclaratifs en leur substituant l'impôt automatique sur les ressources industrielles de base (l'énergie). J'ai géré la ville de BOURGES sans accroître d'un centime les impôts locaux.

Mes efforts constructifs, dont vous connaissez la réussite dans le chef-lieu et ses environs, ont toujours été inspirés par le souci de servir, en même temps, **tous les cantons ruraux,** en les faisant profiter des équipements et du rayonnement croissant de leur Chef-lieu, qu'il s'agisse d'établissements sanitaires, universitaires, culturels, artistiques, sportifs ou techniques.

Toutes les catégories de la population, des jeunes aux vieux, des travailleurs aux retraités, des agriculteurs aux commerçants, industriels ou artisans, sont appelés à en bénéficier.

Je n'ai pas manqué d'aider chaque commune rurale chaque fois que se posait pour elle un problème et **les questions agricoles** (prix et débouchés, assurances et retraites) ont toujours été au premier plan de mes préoccupations, de mes travaux, de mes interventions.

L'avenir et ses dangers.

Si le passé et le présent sont garants de l'avenir, vous savez que je remplirai mon rôle avec application, avec pondération, avec efficacité.

En **conscience** aussi, mais sans rien abdiquer de mes responsabilités personnelles entre les mains de qui que ce soit.

En **confiance** enfin, à l'égard de nos institutions et de tous ceux qui en assument la direction, mais jamais les yeux fermés.

Vive la circonscription de BOURGES ! Vive le Cher !

Vive la France ! Vive la République !

Raymond BOISDÉ

Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier du Mérite Agricole depuis une vingtaine d'années pour ses travaux en faveur de la paysannerie.
Maire de BOURGES

Remplaçant éventuel : Alfred DEPÈGE

Président d'Organisations de Jeunesse et Profesionnelles.
Maire-adjoint.

DECLARATION COMMUNE des organisations départementales :

Les organisations départementales du Cher, soussignées, ont décidé de réaliser l'unité de candidature aux Elections législatives dans chacune des trois circonscriptions.

Cette **"Union Républicaine, Démocratique et Sociale"** *a pour objet d'affirmer leur entente complète pour s'opposer, d'une part, au totalitarisme inspiré par l'étranger, d'autre part, aux éventuels abus du pouvoir personnel.*

Cette entente n'est nullement négative mais au contraire destinée à envoyer au Parlement une majorité de gouvernement et non pas une masse indistincte de robots téléguidés ou d'opposants systématiques.

Le Centre Départemental des Indépendants Paysans
La Fédération Départementale de la S.F.I.O.
Le Parti Radical et Radical Socialiste
Le Mouvement Républicain Populaire M.R.P.

IMP. DUSSER BOURGES